



L'air du temps

n°141

Mai 2015

Sommaire

- ▶ **Echos du Conseil municipal, séance du 30 avril 2015**
 - ◇ **Contrat de vente de chaleur**
 - ◇ **Et autres points**
- ▶ **Réforme territoriale : rencontre**
- ▶ **Travaux sur le barrage EDF de La Balme : le point**
- ▶ **Salle de La Scie**
- ▶ **Créations : Raconte-moi l'opéra, Le petit ordinaire, Documentaire cinématographique**
- ▶ **Education : les élèves de La Balme découvrent Grenoble**

Edito

Aboutissement d'un long processus, les contrats de vente de chaleur, adoptés par le Conseil municipal du 30 avril après concertation avec les intéressés, ont été signés entre la commune et le Centre des Coulmes d'une part, entre la commune et l'hôtel-refuge *Cœur des montagnes* d'autre part.

Dans le même temps, des habitants de l'ex canton de La Chapelle-en-Vercors se mobilisaient, eux, autour de l'idée de Centrales villageoises.

« *Les centrales villageoises s'inscrivent dans une démarche globale de réduction des consommations d'énergies et à un développement massif des énergies renouvelables.* »

La Société qui vient d'être créée pour porter l'installation et l'exploitation de centrales de production d'énergie renouvelable et la vente de l'énergie produite s'engage à « *œuvrer au maximum avec les élus pour une concertation et une co-construction des projets avec les habitants et acteurs du territoire* ».

Lorsque les initiateurs du projet de « Centrales villageoises » sur le territoire voisin ont sollicité la commune pour savoir si elle était intéressée pour faire partie du périmètre d'action de la nouvelle Société, la similitude des objectifs poursuivis est apparue clairement.

C'est un nouveau champ de coopération qui s'ouvre entre notre commune et ses plus proches voisins de la Drôme. Nous y reviendrons en détail dans le prochain n° de *L'Air du Temps*.

Didier Lattard, maire
Michel Eymard, 1^{er} adjoint

La vie de la commune c'est aussi sur :
<http://www.rencurel-vercors.fr/>



Cérémonie du 8 mai, en présence de Mgr Bernard BARSÌ, archevêque de Monaco, de passage à Rencurel à l'occasion d'un regroupement d'anciens séminaristes avant de rejoindre la Principauté pour le baptême des jumeaux princiers.

CHAUFFERIE DU COL : CONTRAT DE VENTE DE CHALEUR

En décembre 2014, une délibération a été prise afin de facturer la chaleur à *Cœur de Montagnes* et au *Centre des Coulmes* dès début 2015, alors que le contrat de vente de chaleur n'avait pas encore été signé.

La facturation comprend 2 aspects :

- une partie fixe (R2) dépendant de la puissance requise pour répondre aux besoins du bâtiment et qui correspond à une participation aux frais fixes d'électricité, d'entretien et d'annuité,
- une partie variable (R1) dépendant uniquement de la consommation mesurée par un compteur de chaleur installé dans la sous-station du bâtiment.

Initialement, dans le contrat proposé en décembre 2014, la partie fixe a été calculée en répartissant l'ensemble des coûts fixes annuels de la chaufferie au prorata de la puissance nécessaire pour chacun des 3 bâtiments, soit 125 kW pour *Cœur des Montagnes*, 100 kW pour le *Centre des Coulmes* et 25 kW pour le foyer/salle hors-sac. Quant à la partie variable, elle avait été définie à partir du coût d'achat du combustible et en tenant compte du rendement global estimé de l'installation. Nous étions à un tarif annuel pour le R2 de 105 € HT le kW, et un tarif pour le R1 de 40 € HT le MWh, sur lesquels s'applique une TVA de 5,5%.

Cette 1^{ère} version du contrat a été présentée et les coûts ont été expliqués à M. Perroteau, directeur du *Centre des Coulmes* et à Mme et M. Brunetto, propriétaires de *Cœur des Montagnes*.

Après ces échanges, il est ressorti que la partie fixe reste très élevée, entre 60 et 70% du coût total en fonction de la consommation. Il apparaît aussi qu'un contrat d'une durée de 20 ans est un engagement difficile en cette période économique incertaine.

Pour le *Centre des Coulmes*, une estimation annuelle du coût du chauffage (avec l'eau chaude sanitaire) a été faite avec M. Perroteau, ceci en extrapolant la consommation déjà connue d'octobre à avril. Le coût prévisionnel est comparable au coût annuel moyen des années précédentes.

Pour *Cœur de Montagnes*, la comparaison avec le passé est impossible. Mme et M. Brunetto ont proposé à la commune de reporter une part de la partie fixe (R2) sur la partie variable (R1), afin de réduire les frais fixes et que le coût de la chaleur soit plus dépendant de la consommation réelle et donc de l'activité de l'hôtel-restaurant.

Les élus sont allés dans ce sens. Ils ont décidé de contractualiser sur des périodes annuelles afin de garder un maximum de souplesse dans l'ajustement des coûts, de reporter une partie du coût fixe sur la partie variable, et également de prendre certains frais sur le budget principal de la commune (frais de personnel pour le suivi, frais de dossier des prêts et intérêts du prêt court terme qui sera remboursé dès le versement des subventions).

Le tarif annuel R2 est fixé à 70€ HT le kW, et le tarif R1 à 60€ HT le MWh. Ces tarifs sont appliqués de façon rétroactive depuis le début de la facturation.

EN BREF



- **Voirie communale** : un dossier de demande de subvention pour un programme triennal a été déposé auprès du territoire du Conseil Départemental.

Ce programme prévoit la rénovation et des reprises sur de nombreuses voies communales : chemin de la Barbière, chemin des Pinets (de l'église à la rue des Gillets), chemin des Mas, la route de Presles après les Ailes...

Lorsque nous aurons une visibilité claire sur les possibilités de subvention, ces travaux d'un montant de 100 740 € HT (estimation faite par les services de la DDT) pourraient être réalisés sur les 3 ans à venir. La reprise du chemin de la Barbière (affaissement suite aux pluies importantes en 2014) et la pose d'emplois partiels sont la priorité pour 2015. Affaire à suivre ...

(suite p.3, 3^{ème} colonne)



← Deux classes uniques (CP à CM2) de Motier (près de la Côte Saint André) ont séjourné au *Centre des Coulmes* début mai dans le cadre d'une « classe Parc » avec comme thématique principale le développement durable.

Les élèves de M^{mes} Robert et Ruelle se sont notamment intéressés :

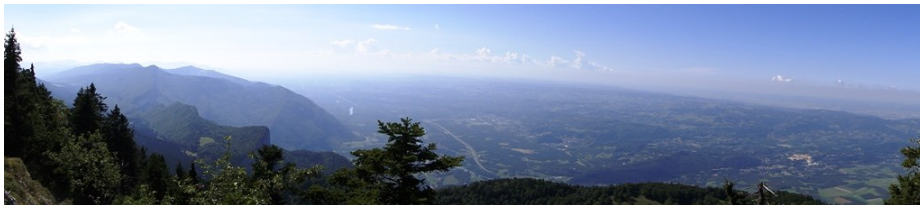
- à la manière dont les maisons typiques du Vercors étaient construites pour lutter contre le froid et aux matériaux utilisés
- aux matières premières « durables » utilisées de nos jours, notamment pour le chauffage.

Une visite de la chaufferie s'imposait donc pendant le séjour !

La réalisation de panneaux pédagogiques expliquant le fonctionnement de la chaufferie était prévue dès l'origine du projet. Cyril Perroteau, directeur du *Centre des Coulmes*, sera sollicité pour participer à la conception des panneaux.

A l'automne 2014, des habitants soucieux de faire entendre leur voix dans le cadre de la réflexion sur la recombinaison des intercommunalités (loi NOTRE - Nouvelle Organisation Territoriale de la République - en cours de discussion au Parlement) se sont constitués en collectif : **Vercors Pas Sans Nous (VPSN)**.

Le 11 mai dernier, à leur demande, des membres du Collectif ont rencontré les élus de la commune. L'occasion de faire le point sur ce dossier.



Le 1er décembre 2014, une réunion d'information sur le projet de réforme territoriale organisée par les élus de la commune avait réuni une cinquantaine de personnes, salle du Coucourou (cf. *L'Air du Temps* n°136 - Décembre 2014).

Que s'est-il passé depuis ?

Côté Parlement, le vote de la loi a pris du retard. Après une première lecture dans les deux Assemblées, la loi va être examinée dans les jours qui viennent en deuxième lecture au Sénat avant de revenir devant l'Assemblée Nationale. Initialement prévue en avril puis repoussée en juin, il se pourrait que l'adoption définitive de la loi n'ait lieu qu'en septembre.

Dans ces conditions, la définition de la nouvelle carte des intercommunalités devra-t-elle toujours être terminée au 1^{er} janvier 2016 pour entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2017 ?

Le seuil minimum de 20 000 habitants pour toute intercommunalité sera-t-il conservé ? Ce n'est plus certain.

Sur le plan local, côté Sud Grésivaudan les « ateliers de la convergence » qui devaient permettre aux élus (Communautés de communes de Saint Marcellin, Vinay et Pont-en-Royans) de travailler à l'élaboration d'un projet de Territoire ont été repoussés à une date indéterminée.

Côté Vercors l'étude financière que devaient conduire les services de l'Etat pour éclairer un éventuel rapprochement des Communautés de communes de Villard de Lans, La Chapelle-en-Vercors, St Jean-en-Royans et Pont-en Royans a elle aussi pris du retard, en raison des élections départementales dit-on.

Il est donc bien difficile d'avancer dans un contexte aussi incertain.

Pour autant, les élus ont toujours bien présent à l'esprit que rien ne pourra être comme avant. Quelle que soit l'issue du débat parlementaire en cours, des recombinaisons auront lieu.

Parce que la perspective de la réforme a conforté ceux qui prônaient des changements depuis longtemps. Parce que de nouvelles compétences sont ou vont être confiées aux Communautés de communes et qu'il faudra avoir la capacité humaine et financière de les assumer.

Parce que la perspective de faire mieux coïncider intercommunalité et territoire de projet a suscité des espoirs.

Et c'est bien autour de cette notion de **territoire de projet** que la réflexion devrait pouvoir avancer.

Historiquement, géographiquement, économiquement, de qui nous sentons-nous les plus proches ? Quel contour de territoire est-il le mieux à même de favoriser un développement harmonieux de toutes les entités (communes, groupements professionnels...) qui le composent ? Dans la vie quotidienne, qu'est-ce qui nous rapproche de telle ou telle partie des territoires voisins ? Quelle nouvelle carte intercommunale est-elle susceptible de faciliter la vie de tout un chacun ?

Comment arriver à une forme de consensus sur la définition d'un territoire de projet ? Comment dépasser le poids des habitudes, des représentations, des a priori ?

Dans le travail au quotidien avec les élus et partenaires d'autres communes, les élus de la commune s'efforcent de faire émerger des réponses collectives à toutes ces questions.

Les membres du collectif VPSN vont, de leur côté, s'employer à amplifier le débat public, à faire se confronter les points de vue entre habitants de différentes communes.

Un objectif commun : pour que chacun puisse à un moment (avant la fin de l'année) se prononcer en faveur de tel ou tel regroupement intercommunal, il faut que le choix puisse se faire sur des bases aussi claires que possible.

Michel Eymard

EN BREF (SUITE)

- **Reversement FPU** ; après intégration de la contribution de solidarité entre les communes de la CCBI (vote au conseil communautaire du 10 mars 2015), le montant global de l'attribution de compensation pour Rencurel s'élève à 67 610 €.
- **ONF** : approbation du programme de travaux d'entretien du périmètre des parcelles 5, 7, 8 et 9 du canton de Lurias pour 3300 € HT.
- **Bâtiment communal non productif de revenus** : un dossier de demande de subvention pour des travaux d'étanchéité et de drainage du garage communal a été déposé auprès du territoire du Conseil Départemental. Le programme s'élevant à 20 900 € HT est éligible à une subvention de 50%.
- **Bâtiment d'accueil du Col de Romeyère** : Le bail commercial dérogatoire entre les *Amis des Coulmes* et la commune, pour la gestion du gîte du Col de Romeyère et de la salle hors-sac arrive à échéance le 31 mai. Une réflexion est en cours pour mettre en place des contrats de délégation de service public pour la gestion de ces 2 bâtiments.
- **Accessibilité** : Une partie de la dotation annuelle territoriale (Conseil Départemental) gérée au niveau du Sud-Grésivaudan est réservée pour des travaux d'accessibilité jusqu'en 2017. Suite au diagnostic établi il y a quelques temps, il convient de définir des priorités et définir un 1^{er} programme de travaux à réaliser en 2015.



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

L'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 impose également d'élaborer avant le 27 septembre 2015 un « **agenda d'accessibilité programmée** » (Ad'AP). Cet agenda comporte une analyse des actions nécessaires à la mise en accessibilité des établissements recevant du public (mairie, écoles, bibliothèque, salles de réunion, bâtiments du culte, centres de vacances...) et de la voirie pour les personnes handicapées et prévoit les modalités et la programmation de la réalisation de ces actions ainsi que le financement correspondant.

Vie sociale

A PROPOS DE LA SCIE

Le 21 avril, les élus ont convié les président(e)s des 10 associations de Rencurel :

- Rencurel Animation Initiative
- le Club de la Doulouche (excusé)
- le Sou des écoles (excusé)
- les Domi'Chats
- le Ski-Club
- l'ACCA La Diane
- l'AAPPMA La Boulouvenne
- le Centre Nordique des Coulmes
- les Amis des Coulmes
- l'Esprit Wittou,

pour échanger sur l'organisation de travaux d'amélioration de la salle de La Scie.



Quels travaux ? Quelle pourrait être la participation de chacun ? Faut-il isoler ou seulement embellir ? Quel est le coût des travaux et des fournitures ?

Tout y est passé ! Le faux-plafond, les murs, le sol, la porte, le chauffage ... mais aussi la gestion de la salle, le maintien de la propreté ...

Tous ont montré une volonté affirmée de participer à l'amélioration de la salle.

Beaucoup sont repartis en proposant de s'informer sur le coût des matériaux ou de demander des devis. Même si tout ne sera pas possible et/ou demandera plusieurs années, c'est intéressant de connaître les prix pour définir un ensemble de travaux qui pourraient être réalisés au fil du temps ...

Une demi-journée de nettoyage est prévue le

Dimanche 28 Juin de 8h30 A 12h

et un appel est lancé aux bénévoles des associations, aux élus et aux autres.

Il y aura du matériel et des produits fournis, mais n'hésitez à apporter quelques fournitures complémentaires : torchons, chiffons, seaux et balais ...

Ce sera l'occasion de partager l'ensemble des prix et devis obtenus et définir sur place ce que pourraient être les travaux les plus urgents à réaliser.

Un grand merci aux associations et à ceux qui ont pu participer à la réunion du 21 avril.

Didier Lattard

Sur le territoire communal

BARRAGE EDF DE LA BALME : TRAVAUX

Commencés le 1^{er} août 2014 les travaux préparatoires aux travaux de confortement du barrage EDF de La Balme (cf. *L'Air du Temps* n°133 - septembre 2014) se sont achevés le 30 avril dernier.

Le calendrier initial des travaux qui suivront a été modifié.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Les travaux ont été réalisés par la « Forézienne d'entreprise » sur deux zones. La première zone, se situant en amont du barrage, concerne la création de l'unique piste d'accès à la retenue. La deuxième, à l'aplomb du barrage, concerne la création d'une plateforme pour les installations logistiques du chantier. Ces deux zones sont reliées entre elles par une plateforme piétonne de 150 m en bordure de la RD 531. Celle-ci devrait être démontée en fin de chantier.



Zone 1

Une piste a été construite en vue d'évacuer tous les matériaux accumulés au fond du barrage lorsque celui-ci sera vidé pour les besoins des travaux. Cette piste goudronnée d'une longueur de 150m passe d'un dénivelé de 15% en début à 30% en fin. Elle a nécessité d'importants travaux car il a fallu dynamiter de nombreux blocs de plusieurs dizaines de tonnes. Ceux-ci ont été concassés et réutilisés dans le renforcement et le soutènement de la piste, le reste étant stocké en bordure de piste en vue d'utilisations ultérieures. A l'entrée, l'ancien parking a été élargi pour servir de base de vie aux entreprises qui effectueront les futurs travaux.



Zone 2

La zone de la plateforme du transformateur a été aplanie et agrandie (400 m²) C'est sur cette zone que sera également construit le local technique du barrage EDF. Se situant 9 m en contrebas de la route, cette zone a été sécurisée sur 6 mètres : sur sa partie haute par un remblais renforcé d'un parement de gabions* et dans sa partie basse par un enrochement béton. La nouvelle voie d'accès d'une largeur de 5 m et d'une pente de 12% permettra d'acheminer matériel lourd et matériaux pour la réfection du barrage.



* sorte de casier fait de solides fils de fer tressés et contenant des pierres, utilisé dans le bâtiment pour construire un mur de soutènement.

PLANNING DES TRAVAUX

Le chantier ayant pris du retard, le planning des travaux a été modifié de la façon suivante :

- Été 2015 : sécurisation de la falaise rive gauche et construction du local technique.
- Printemps 2016 : campagne d'injection pour renforcer le barrage
- Été 2016 : curage.
- Printemps 2017 : rehaussement et renforcement du barrage.
- Été 2017 : fin des travaux.

Patrick Pilarski

CONFÉRENCE-CONCERT *RACONTE-MOI L'OPÉRA*

A la demande de l'ACCR 5ème saison (Association de Coordination Culturelle du Royans) la compagnie "Ad Libitum" a créé le spectacle « *Raconte-moi l'opéra* » auquel participent des professionnels du chant et de la danse, des chefs de chœurs, une pianiste, des techniciens du son et de l'éclairage, les chorales d'Autrans, de Pont en Royans, de Bourg-lès-Valence, Vercoralie et Domichats ainsi que des enfants du primaire, des collégiens et lycéens du Vercors Nord et Sud. Soit environ 250 personnes sur scène. Mireille Glénat, choriste à Rencurel, vit, de l'intérieur, la préparation du spectacle. Elle témoigne.

Cette « conférence-concert » vous racontera la petite histoire de l'opéra, et sera ponctuée d'extraits choisis parmi les meilleurs, illustrés par des danses et mis en scène.

Pour la partie chants, depuis le mois d'octobre 2014 nous répétons la plupart du temps avec nos chefs de chœur respectifs, mais aussi seuls, à l'aide de fichiers musicaux. Nous avons

que nous nous sommes retrouvés « en situation » !

Journées ô combien instructives, passionnantes et difficiles. La mise en scène, bien que préparée, est forcément adaptée, modifiée en cours de répétition. Pour nous qui ne sommes pas des pros, c'était parfois déroutant, voire angoissant. Mais au fur et à mesure tout s'est mis en place et nous avons pris beaucoup de plaisir à peaufiner et à nous imprégner de ce spectacle.

Les jeunes et les enfants ont répété de leur côté avec des chefs de chœurs. A ce jour nous devons, encore et toujours, travailler les chants, nous souvenir du déroulé des différentes scènes, attendre la répétition générale avec les enfants, les collégiens et les lycéens, ET BIEN SUR LES SPECTACLES.....

- 30 mai à 20h30 au gymnase de la Chapelle-en-Vercors
- 31 mai à 18h30 au centre de vacances l'Escandille, à Autrans

Que vous soyez fan ou pas, nous espérons que vous apprécierez de découvrir ou redécouvrir ces airs qui vous trotteront dans la tête.

Mireille GLENAT,
choriste (Domichats)

RACONTE-MOI L'OPÉRA

CONFÉRENCE - CONCERT
créé par la Compagnie « Ad Libitum » sur une commande l'ACCR 5ème Saison
Claire Delgado Boge, artiste lyrique, comédienne, metteur en scène
Anais Yvoz, chanteuse Laurence Gracin, pianiste Bérangère Sardin, harpiste
Cie Le Cil du Loup Patricia Olive, chorégraphe Gaïa Cornet et Sébastien Cornier, danseurs
avec la participation d'amateurs locaux de tout âge et la complicité de F. Devedeux et A. Desbrières

Samedi 30 mai - 20h30
Gymnase - La Chapelle-en-Vercors

Dimanche 31 mai - 18h30
L'Escandille - Autrans

Tarif : 10 euros, 5 euros réduit.

Rhône-Alpes

RÉCITAL



Barbara / Fairouz, ou l'histoire d'une rencontre musicale et humaine, celle de deux grandes dames, de deux grandes voix, contemporaines l'une de l'autre, et qui ont chanté tour à tour, chacune dans leur univers : l'amour, la vie, les êtres et leurs combats. C'est une troisième voix de femme, celle de Dorsaf Hamdani, qui les réunit dans un spectacle musical inédit, véritable tour de chant et de réécriture des plus belles chansons des répertoires français et oriental.

Vendredi 29 mai à 20h
Le Diapason - St Marcellin

Pour nous, choristes amateurs, nous n'aurons certainement pas deux fois dans notre vie l'occasion de participer à un spectacle d'opéra. C'est à la fois excitant et stressant, nous nous appliquons autant que possible et mettons tout notre cœur dans cette entreprise !

également répété par groupes « géographiques » une fois par mois environ, de décembre à avril.

Le 1^{er} et le 2^e mai, ont été réunis à Saint Laurent-en-Royans tous les acteurs adultes du spectacle. C'est là que nous avons découvert la mise en scène et

DE L'ÉCRIT À L'ÉCRAN

Dans le cadre de la
8^{ème} résidence de cinéastes
dans le Vercors / 2015

Du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2015,
à Pont-en-Royans

Atelier
de réalisation documentaire

Gratuit et ouvert à tous
(à partir de 18 ans)



Gratuit et ouvert à toute personne désireuse de découvrir la réalisation documentaire et de se confronter aux différents aspects de l'élaboration d'un film, cet atelier sera encadré par le cinéaste en résidence, Philippe Lasry.

Pendant cinq jours, rejoignez l'équipe de tournage, et participez à la réalisation d'un documentaire dont le sujet sera choisi au début de l'atelier avec le cinéaste en résidence.

Le film réalisé sera diffusé dès le lendemain de l'atelier !

**Attention !
Nombre de places limité !**

Renseignements et Inscriptions :
ECRAN LIBRE :
04 78 09 55 58 / 06 63 98 90 36
ecranlibre@ecranlibre.fr
www.ecranlibre.fr

Philippe Lasry : Après des années à sillonner les théâtres de France, il décide d'écrire pour le cinéma. Il a collaboré avec de nombreux réalisateurs et participe à des scénarios pour la télévision : TF1, France Télévision, Arte. Il est aussi co-directeur du département Scénario de l'école de cinéma "La féminis" depuis 2011. Parallèlement, il a réalisé 5 courts-métrages et 2 documentaires primés et diffusés un peu partout dans le monde. Il sera en résidence de création sur le Vercors du 11 au 31 juillet 2015.

« *De l'écrit à l'écran* » est organisé par Ecran Libre, association qui soutient la création de films, et mène des actions d'éducation artistique à l'image. Cet événement est soutenu par la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Isère, les communes de Presles, Pont-en-Royans, Rencurel

L'association Domichats est heureuse de vous présenter

Le P'ti théâtre du Chat'Limont

dans

Le petit ordinaire,

d'après Jean-Pierre Siméon et quelques autres (dont Prévert, Devos etc.)

Adaptation et mise en scène : Nicole Bouet



Cette année 2015, *Le P'ti théâtre du Chat'Limont* prend de la hauteur. Quand on vit dans le Vercors, forcément, ça donne des idées vertigineuses, ça fait pousser des ailes, ça donne une forte envie de résister. A la médiocrité ambiante...

C'est pourquoi, nous avons créé ce spectacle pour vous : cinq comédiennes incarneront à elles seules toute une palette de personnages issus de notre petit monde ordinaire, avec son manque de communication vraie, son racisme, sa violence, ses abus de pouvoir, sa laideur, son absurdité...

Mais toujours en décalage bien sûr, pour provoquer vos réactions, vos émotions, vous pousser à en rire pour

vous aider, pour nous aider, enfin, à respirer - à hauteur de Vercors.

Rassurez-vous, *Le P'ti théâtre du Chat'Limont* n'a pas attrapé la grosse tête ! Depuis vos applaudissements de la saison passée, il n'a qu'un objectif : vous divertir encore avec l'intelligence et l'énergie que vous méritez, ô vous bienheureux habitants d'un pays à la fois rude et ensorceleur !

Samedi 4 juillet, 21h,

La Scie à La Balme de Rencurel

Vendredi 10 juillet, 21h,

Salle des fêtes de Pont en Royans

Samedi 11 juillet, 21h,

Salle des fêtes de S^t Martin-en-Vercors

Poète, romancier, dramaturge, critique, **Jean-Pierre Siméon** est né en 1950 à Paris. Professeur agrégé de Lettres Modernes, il est l'auteur de nombreux recueils de poésie, de romans, de livres pour la jeunesse, de quatorze pièces de théâtre, d'un essai sur le théâtre et un sur Laurent Terzieff, d'essais sur la nécessité de la poésie, notamment *Aïe un poète !* et *La Vitamine P*.

Il a fondé avec Christian Schiaretti le festival *Les Langagières* à la Comédie de Reims et est désormais poète associé au Théâtre National Populaire de Villeurbanne. Il est directeur artistique du Printemps des poètes depuis avril 2001. Son dernier texte pour le théâtre, *Et ils me cloueront sur du bois*, a été créé au Festival de la Chaise-Dieu en août 2014.

Le Petit Ordinaire

" *Qu'est-ce qu'un monde compliqué où l'on se marche sur les pieds rageusement juste avant de crier, stupéfait, que ça fait mal ? Le nôtre.* " Avec émotion, dérision, humour, l'auteur dit la vie, la société, l'homme, tels qu'ils vont mal, dans une sorte de désespoir joyeux.

Au jour le jour

AGENDA Mai - Juin - Juillet

Quand	Quoi	Où	Par qui
Samedi 30 mai à 20h30	Conférence-Concert <i>Raconte-moi l'opéra</i>	Gymnase La Chapelle-en-V ^{rs}	C ^{ie} <i>Ad Libitum</i> C ^{ie} <i>Le Cil du Loup</i> Avec participation d'acteurs locaux
Dimanche 31 mai à 18h30		L'Escandille Autrans	
Mercredi 3 juin à 18h	Conseil communautaire	Salle de séminaires Musée de l'eau	CCBI
Samedi 6 juin de 11h à 17h	Fête de la pêche	La Balme de Rencurel	AAPPMA <i>la Boulouvenne</i>
Mardi 16 juin à 20h	AG Sou des écoles	Salle de réunion rez de jardin de la mairie	Sou des écoles
Jeudi 18 juin à 18h	Conseil municipal	Salle du conseil Mairie	
Vendredi 26 juin à 12h	Pique-nique	Fontaine de Petouze	Club <i>de la Doulouche</i>
Dimanche 28 juin de 8h30 à 12h	1/2 journée nettoyage	La Scie	Tous
Samedi 4 juillet à 21h	Théâtre <i>Le petit ordinaire</i>	La Scie La Balme de Rencurel	<i>Le P'ti Théâtre du Chat'Limont</i>
Vendredi 10 juillet à 21h		Salle des fêtes Pont-en-Royans	
Samedi 11 juillet à 21h		Salle des fêtes St Martin-en-Vercors	
Lundi 13 juillet à 22h30	Feu d'artifice	La Balme de Rencurel	Commune
Du lundi 13 au vendredi 17 juillet	Atelier de réalisa- tion documentaire	Pont-en-Royans	Ecran libre
Jeudi 23 juillet à 18h	Conseil municipal	Salle du conseil Mairie	
Vendredi 24 juillet à 12h	Repas d'été	La Scie La Balme de Rencurel	Club <i>de la Doulouche</i>
Mardi 28 juillet à 20h30	Cinéma	Salle du Coucourou La Balme de Rencurel	<i>Ecran libre</i>

Patrimoine

➔ LA CABANE D'EMILE

L'association *Rencurel Animation Initiative* (RAI) projette une remise en état de la cabane d'Emile et Guérino. Rappelez-vous, c'était en 1998 au Belvédère ! Beaucoup d'associations, d'habitants de Rencurel et d'autres avaient participé à la renaissance d'une charbonnière.



Un événement à préparer pour la 32^{ème} édition des Journées du Patrimoine, le 19 septembre 2015 ?

Avec les contributions de Coulmes en fête, des Amis des Coulmes ... ?

Une première rencontre a eu lieu avec des élus. Diverses possibilités sont envisagées. Affaire à suivre...

ANNONCES

A vendre

1 bahut ancien 130 x 50
2 portes, 2 tiroirs

1 table ronde vernie diamètre 115
avec rallonge incorporée

1 meuble angle TV bas

1 vélo d'appartement Demyos
FC 400 - 80 €

1 hotte Brandt 60cm
50 €

1 four encastrable Scholtes
150 €

Contact :

M. CLERICI - Gîte La Valette
04 76 38 96 95



Recherche

forêt ou prairie non constructible
à acheter sur la commune de Rencurel.
Etudie toute proposition.

Me contacter au 07 60 68 81 91

**Samedi 6 juin,
c'est la fête
de la pêche !**

TAD Juin

Renaud Callet vous emmène

à Saint-Marcellin

Mardi 9 juin

à Villard-de-Lans

Mardi 23 juin

Tarif aller-retour : 5 €

**N'oubliez pas de réserver au
0820 08 38 38**

L'Air du Temps

n°141

Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : mai 2015

Directeur de la publication : Didier Lattard

Maquette et mise en page :

Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro

50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Nicole Bouet, Camille Duthy, Michel Eymard, Monique Eymard, Mireille Glénat, Didier Lattard, Anne Lefèvre, Patrick Pilarski, les élèves de l'école de La Balme et des associations.

Education

QUAND LES ÉLÈVES DE LA BALME SE RENDENT À GRENOBLE...

Mardi 12 juin, on a pris le train à la gare de Vinay et on est arrivé à la gare de Grenoble.



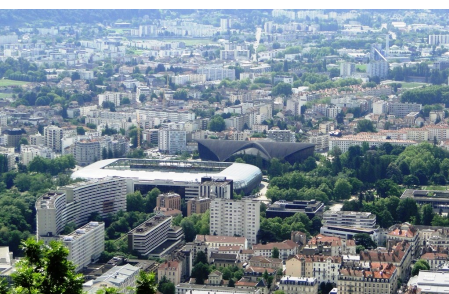
Ensuite, on est descendu sur le quai, Michel nous a montré un plan de Grenoble et on est parti à pied dans la ville jusqu'au départ des bulles.



Après on est monté dans les bulles pour rejoindre la Bastille.



Arrivés en haut, on a regardé la ville, on la voyait bien. C'est une grande ville avec plein de maisons, des magasins, des immeubles, un grand stade, et beaucoup de rues.



Puis on est monté plus haut pour manger notre pique nique dans un coin d'herbe à l'ombre.



Ensuite, on est redescendu de la Bastille à pied par un petit sentier et des escaliers. Il y avait même des tunnels tout noirs qui faisaient un peu peur.



Il faisait très chaud et on avait soif. Pendant la descente, nous avons joué à cache-cache.



Après on est arrivé au jardin des Dauphins et on a rejoint le chapiteau du cirque Pinder.



Le spectacle était magnifique, rigolo et fantastique.

Les élèves de La Balme

